Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 1 (1984)

Artikel: Les socialistes-nationaux Vaudois (1909-1945)
Autor: Cantini, Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-520159

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES SOCIALISTES-NATIONAUX VAUDOIS (1909-1945)

par Claude Cantini

Introduction

C'est en octobre 1890 qu'a lieu à Lausanne, sous l'impulsion d'Aloys Fauquex, la fondation du Parti ouvrier; il est le résultat de la fusion entre la section vaudoise du Grutli (créée en 1887) et l'Union ouvrière lausannoise (fondée en janvier 1890). Organe de presse, Le Grutli - "journal ouvrier paraissant tous les vendredis" - qui a déjà trois ans d'âge.

Ce qui a fait accélérer les choses, ce sont les élections pour le Conseil national, pour lesquelles Fauquex est le seul candidat - malchanceux - du parti ouvrier sur la liste radicale. Il faut attendre encore une année avant que la rupture entre le parti ouvrier et les radicaux devienne définitive; les membres bourgeois du Grutli quittent dès lors progressivement l'organisation.

Aux élections pour le Grand Conseil de 1893, une liste ouvrière est présentée à Lausanne, Montreux, Sainte-Croix et Vevey. Il n'y a pas d'élus, mais "les ouvriers" obtiennent tout de même 400 voix par rapport aux 850 de la liste radicale-libérale à Vevey et environ 80 contre 800 à Montreux; à Lausanne, Fauquex réunit sur son nom 2'667 voix contre 3'724 au premier élu libéral.

Quatre ans plus tard, "les élections tournent au profit des socialistes" (Feuille d'Avis) et le parti ouvrier fait entrer dix députés au Grand Conseil (tous élus à Lausanne): A. Fauquex (qui meurt juste à la fin de son mandat, en 1901), Adrien Gavillet, Jules Tarin, Jules-Félix Blanc,

Joseph Couchepin, Fritz Ruedi, Emile Chappuis, Charles Peneveyre, Oscar Rapin et Paul Panchaud (des noms que nous retrouverons).

En novembre 1897, 39 conseillers de la liste ouvrière-socialiste (qui est en tête avec 2'460 suffrages) entrent au Conseil communal de Lausanne.

C'est en 1905 - à la suite du cuisant échec électoral des partisans d'"un réformisme sans couleur" - que l'aile gauche du parti ouvrier le quitte et fonde le Parti socialiste du canton de Vaud qui prône les idées syndicalistes-révolutionnaires opposées au "socialisme électoral"; ce mouvement amorce son déclin dès 1906.

Pendant l'été 1909, au moment où le parti ouvrier est justement en train de récupérer une bonne partie des militants sécessionnistes de gauche, a lieu une scission de droite.

1. Les origines

La rupture couvait depuis un certain temps. Elle se cristallise, après les résultats décevants des élections de mars 1909, autour d'un conflit (qui aboutira, en octobre 1909, à la suppression du subside central) au sujet de la ligne politique prise ouvertement, dès avril 1909, par le journal Le Grutli, dirigé par Adolphe Gavillet qui, en 1902, avait remplacé Fauquex à la tête du parti ouvrier.

Les six députés élus en mars (Gavillet, R. Beyeler, J. Tarin, A. Pauly, P. Pochon et O. Rapin) prennent la tête de la scission et fondent, en juillet 1909, le Parti socialiste lausannois, sous la présidence de

Jules Tarin (décédé en 1917) et avec l'instituteur Arnold Merminod comme secrétaire; le nouveau parti (qui prendra, en 1917, la dénomination de socialistes-nationaux) est aussitôt exclu des rangs du Parti socialiste suisse.

La place du parti ouvrier est occupée, en mai 1909, par le Parti ouvrier socialiste lausannois et vaudois qui écarte ainsi "les restes agonisants du parti de Gavillet"[1], "trop compromis dans la collaboration avec les partis bourgeois"[2].

"Dans les milieux socialistes, deux tendances sont constamment en lutte: le "réformisme" et le "révolutionnarisme". Appelés les réformistes, légalitaires, parlementaires, impurs, les uns restent sur le terrain pratique. Et nous en sommes. Appelés les révolutionnaires, syndicalistes, purs ou autrement, les autres restent plutôt sur le terrain de la théorie" - lit-on dans Le Grutli[3].

Cela n'empêche pas une dernière courtoisie: en août 1909, le candidat P.O.S.L. Adrien Vittoz (qui doit remplacer le député Pauly décédé) est tacitement élu au Grand Conseil avec l'appui du P.S.L., qui exulte cependant en précisant que s'"il existe à Lausanne deux partis socialistes: le P.S.L. et le P.O.S.L., le premier - auquel se rattachent tous les députés socialistes à l'exception de M. Vittoz et tous les conseillers communaux à l'exception de MM. Peytrequin, Ribi (cafetier) et Vittoz - est la continuation du mouvement socialiste légalitaire excluant tout mouvement révolutionnaire"[4].

Il va sans dire que le P.S.L. considère le P.O.S.L. comme étant le vrai dissident et il n'hésite pas à le traiter de "groupe anarcho-confusionniste" et ses membres de "néo-socialistes" et d'"intrigants"[5].

Les rédacteurs du Grutléen, organe du P.O.S.L., traitent, eux, Gavillet d'"incapable et inactif"[6].

"Depuis un certain temps déjà, le torchon brûlait dans le camp des socialistes lausannois. A la suite de divergences de méthodes et de conflits d'ambitions personnelles dont j'ignore le détail, il s'y était formé deux groupements: l'un, celui que dirigeaient les anciens lieutenants d'Aloys Fauquex: Oscar Rapin, Ad. Gavillet, Couchepin, Cauderey, entre autres; le second, d'un rouge plus vif, qui jouissait de la faveur et de l'appui financier de M. Anton Suter-Ruffy, et dont les chefs étaient la plupart des nouveaux-venus sur la scène politique. Aux élections communales de 1909, les deux groupes se séparèrent et eurent chacun leur liste. La liste Rapin recueillit plus de voix que la liste Vittoz-Viret, mais ce succès fut éphémère" - écrit le journaliste radical Félix Bonjour[7].

Effectivement, lors des élections communales de novembre 1909, 84 sièges sur 100 vont d'emblée aux partis bourgeois, les 16 autres étant attribués au P.S.L. au deuxième tour.

2. Le journal

Le Grutli reste l'organe de presse des socialistes de la tendance Gavillet, avant de terminer son existence, en 1943, comme journal de la Ligue vaudoise.

Il s'agit d'un hebdomadaire "toujours plus terne et hargneux, vivant des annonces qui couvraient ses pages et n'ayant plus de socialiste que le nom"[8] malgré son sous-titre d'"organe socialiste romand et journal

ouvrier". A. Gavillet, qui s'intitule secrétaire ouvrier (il donne des consultations sur les droits des travailleurs), en reste le rédacteur jusqu'en 1917, avec A. Christinat comme éditeur-responsable. L'adresse est à la Cité-Derrière 24. Dès 1914 le journal n'a plus que deux pages.

Un antigermanisme d'abord, un anticommunisme primaire ensuite, formeront la base idéologique du Grutli.

Ayant par la suite changé son sous-titre pour celui d'"organe du Parti socialiste national", le rédacteur sera obligé d'ajouter, à partir du N° 49-50 de l'année 1939, la mention "Ne pas confondre avec Nazisme".

Et dès la mi-juillet 1940, la parution hebdomadaire n'est même plus respectée: jusqu'au 13 septembre ne paraissent en effet que quatre numéros.

3. La doctrine

En 1917, le P.S.L. publie les principes que voici:

"1. Le socialisme ne doit pas être seulement matériel mais encore intellectuel et moral.

2. Le socialisme doit être national avant d'être international.

3. La collaboration loyale des classes doit remplacer la lutte de classe.

4. Les ouvriers socialistes doivent apprendre leurs devoirs aussi bien que leurs droits"[9].

Pour la suite, il n'y a que quelques affirmations contenues dans les articles du Grutli.

"Le fascisme est tout simplement un mouvement analogue, par son origine, à celui de nos gardes civiques de 1919. La différence est que les désordres ayant duré plus longtemps, le mouvement a pris un développement à la fois plus accentué et plus original"[10].

"Sans être en rien fascistes, nous avons admiré Mussolini rétablissant et restaurant l'Italie dans l'ordre, au moment où elle sombrait dans le communisme abject et dans l'anarchie. Mais lorsque Mussolini prépare une guerre de conquête nous ne saurions être à ses côtés"[11].

En 1936, tout en protestant contre les persécutions nazies dont est l'objet l'église protestante allemande, le journal définit Mussolini comme "une étoile qui pâlit"[12].

4. La politique cantonale

Le P.S.L. (groupe de "socialistes vieillis") concentre ses efforts sur les élections au Grand Conseil et au Conseil communal de Lausanne, en abandonnant toute ambition en ce qui concerne les élections au Conseil national (en novembre 1911, par exemple, les socialistes-nationaux prônent l'abstention: le candidat socialiste est Von der Aa, tandis qu'en 1917 ils appuyent le radical Oyex-Ponnaz).

En 1913, afin de barrer la route au P.O.S.L., les vingt candidats du P.S.L. figurent - au deuxième tour - sur la liste radicale et six sont élus: Cauderay, Gavillet, Pochon, Rapin, Tarin et Vittoz. En outre,

trois députés - "tous socialistes légalitaires" - sont élus à Vevey (Zahnd), Romanel (Jayet, syndic de Cheseaux) et Sainte-Croix (Junod). Le Grutli exulte: "Ceux de la Maison du Peuple ne passent pas"[13].

Mais c'est le chant du cygne.

En 1917, les socialistes "crapuleux" obtiennent 18 sièges au Grand Conseil contre 4 (sur quinze candidats) aux socialistes-nationaux (Rapin, Jean Ribi - ancien chef de train, Pochon et Gavillet); réélection des quatre députés en 1921, Jean Ribi étant présenté par le Parti socialiste populaire grutléen ou Grutli alémanique (par contre, le candidat des socialistes patriotes, U. Gailland, n'est pas élu). Ensuite, les socialistes-nationaux se maintiennent péniblement, malgré tous les compromis, à deux députés, pour disparaître de la scène politique cantonale en 1945.

De 1925 à 1937, la représentation socialiste-nationale au parlement vaudois est assurée régulièrement par A. Gavillet et O. Rapin qui - après une entente électorale avec les jeunes radicaux en 1925 - seront élus, dès 1929, sur la liste d'entente du Bloc national, lequel comprend les libéraux et les radicaux.

Adolphe Gavillet décède en novembre 1939 et il est remplacé au Grand Conseil par le Dr Paul Pochon. Oscar Rapin meurt en 1941. Les deux dirigeants socialistes-nationaux ont siégé au Grand Conseil pendant de longues années: A. Gavillet depuis 1894 et O. Rapin depuis 1897. Ce dernier a même été élu, en remerciement de sa loyauté envers le bloc bourgeois, président de l'assemblée législative cantonale en 1933.

Lors des élections de mars 1941, P. Pochon est réélu dans le cercle de

Lausanne et Benjamin Demont, retraité CFF de Renens, est élu dans celui de Romanel. Ce sont les derniers députés socialistes-nationaux vaudois, puisque B. Demont est réélu en 1945, mais en tant qu'indépendant.

"Sauf en 1941, les SN n'apparaissent clairement comme groupement distinct qu'à Lausanne; ailleurs les listes sont tout simplement socialistes. Si nous rappelons ce groupe, c'est dans la mesures où il "dure" tout de même de 1913 à 1945, s'opposant aux socialistes à Lausanne pour s'allier aux partis bourgeois, et que les candidatures qu'il présente dans la capitale et dans les premières années du moins - sont nombreuses: 20 candidats en 1913, 15 en 1917, 5 en 1921, et une série de noms en 1925, sur une liste commune avec les JR. De 1929 à 1945, ils ne présenteront plus que deux candidats (un seulement en 1941), toujours les mêmes d'ailleurs. A part la cinquantaine de candidatures ainsi concentrées à Lausanne, les SN n'apparaissent distinctement qu'en 1941 et 1945, dans un nombre minime de circonspections: un candidat à Romanel en 1941 (...), deux à Vevey en 1945" - écrit R. Ruffieux[14].

A l'occasion de l'hommage prononcé par le président du Grand Conseil, lors de la séance du 27 janvier 1941, l'activité politique d'Oscar Rapin (flambeau des socialistes-nationaux) a été résumée en une phrase pleine de signification: "Nous ne nous souvenons pas de l'avoir entendu soutenir ici des idées dites avancées"[15].

L'activité parlementaire des socialistes-nationaux tient en quelques lignes.

1909, motion Pochon sur la distillation de céréales indigènes et sur la répartition de la dîme.
1910, motion Beyeler sur le vote obligatoire; motion Tarin sur l'ouver-

ture des chantiers d'hiver; motion Rapin sur l'abolition de l'impôt de capitation.
1911, motion Pochon sur la lutte contre la tuberculose.
1913, motion Rapin relative à un plus fort dégrèvement pour charges de famille; motion Tarin sur la construction d'habitations à bon marché.
1915, interpellation Vittoz sur le chômage.
1918, interpellation Ribi sur le prix du lait.
1934, motion Rapin sur l'organisation de la secrétairerie du Grand Conseil.
On ne peut, effectivement, être plus réformiste.

5. La politique communale

En novembre 1909, le P.S.L. parvient encore à faire élire 16 de ses 34 candidats au Conseil communal de Lausanne, aucun des 20 candidats du P.O.S.L. n'étant élu[16].

Commentaire du Grutléen: "Ces messieurs (les rapinistes) ne sont plus des élus socialistes et ce pour deux raisons: 1. Ils ont été nommés avec l'aide de la jaunisse syndicale et de la bourgeoisie; 2. Ils restent condamnés par les Partis socialistes vaudois et suisse, desquels ils sont exclus"[17].

Quatre ans plus tard, la situation est renversée: aucun des 25 candidats P.S.L. ne passe, tandis que les 30 candidats P.O.S.L. sont tous élus.

En 1917, "les partis bourgeois rétablissent leur entente avec le concours des socialistes-nationaux (...) Le bloc national axe sa propa-

gande sur la défense de l'ordre et de la patrie contre les socialistes, assimilés aux bolchéviques et traités de «boches de l'intérieur»"[18]. Cette propagande paie et l'entente gagne 72 sièges sur 100.

Des trois élus socialistes-nationaux, P. Pochon restera membre du Conseil communal jusqu'en 1937 (et le présidera en 1922), Gavillet et Rapin seront réélus en novembre 1937. En 1921, 1926 et 1930, l'élection de L. Cauderay porte à quatre le nombre des élus socialistes-nationaux; en 1938, Louis Mex remplace P. Pochon, un quatrième candidat ayant échoué.

C'est le même Louis Mex qui est élu, en compagnie de P. Pochon, en novembre 1942. Aux élections communales de 1945, les socialistes-nationaux ne présentent par contre aucun candidat et disparaissent ainsi du Conseil communal lausannois.

Pendant la dernière législature (1942-1945), nous assistons à une activité tardive:

1942, interventions Mex, sur l'achat de pommes de garde et de pommes de terre à livrer à certaines classes de la population, et Pochon, sur l'aide aux familles à ressources modestes et sur l'augmentation du prix du pain.

1943, intervention Mex sur les allocations pour le renchérissement du coût de la vie.

1944. Intervention Pochon sur les allocations de renchérissement.

6. Les votations

L'analyse des positions adoptées lors des votations par les socialistes-nationaux confirme leur vassalité face aux mots d'ordre des partis bourgeois, à peu d'exceptions près[19]:

1910. Représentation proportionnelle au Conseil national (acceptée à Lausanne, refusée dans le canton de Vaud et au niveau suisse): le P.S.L. est pour le oui.

1912. Assurance maladie et accident (refusée à Lausanne et dans le canton, acceptée sur le plan national): pour le oui.

1915. Impôt de guerre (accepté partout): pour le oui.

1917. Election du Conseil d'Etat par le peuple (acceptée): les socialistes-nationaux considèrent l'initiative comme "inopportune"[20].

1918. Introduction de l'impôt fédéral direct (refusée): les initiateurs (Greulich et Grimm) sont traités de "fumistes allemands" et on ne rate pas l'allusion au fait que Greulich est un naturalisé[21].

1918. Représentation proportionnelle au Conseil national (refusée dans le canton, acceptée à Lausanne et sur le poan suisse): liberté de vote; "Nous avons cru longtemps que le vote proportionnel constituait un principe... Nous sommes obligés, après un examen plus mûr et à la lumière de l'expérience, de reconnaître que le vote proportionnel est un moyen, un système et non un principe"[22].

1919. Impôt de guerre (accepté): pour le oui.

1920. Protection du travail à domicile (acceptée seulement à Lausanne, refusée dans le canton et au niveau suisse): pour le non. Il s'agit, d'après les socialistes-nationaux, d'une "loi mal fagotée"[23].

1920. Adhésion de la Suisse à la Société des Nations (acceptée): pour le oui.

1920. Représentation proportionnelle au Grand Conseil et dans les Conseils communaux (refusée): pour le non, l'Allemagne, l'Italie, Berne, Zurich, Bâle, La Chaux-de-Fonds et Renens étant devenues pratiquement ingouvernables à cause de la proportionnelle[24].

1920. Semaine de 48 heures dans les entreprises de transports et communications (refusée dans le canton, acceptée à Lausanne et sur le plan suisse): pour le oui: "Nous avons trop bataillé dans ce journal en faveur des 3 huit pour ne pas désirer ardemment l'avènement de ce régime[25].

1921. Suppression de la justice militaire (refusée): "Cette initiative venant du camp bolchéviste ne nous dit rien qui vaille"[26].

1921. Référendum populaire facultatif en matière de traités internationaux (acceptée): pour le oui.

1921. Référendum facultatif en matière communale (accepté par Lausanne et le canton): pour le oui.

1922. Naturalisations et expulsion des étrangers (refusée): pour le non.

1922. Eligibilité des fonctionnaires fédéraux au Conseil national (refusée): pour le non.

1922. Délits contre la sûreté intérieure ou Lex Häberlin N° 1 (refusée à Lausanne et sur le plan suisse, acceptée dans le canton): pour le oui.

1922. Financement d'une assurance vieillesse par un prélèvement sur la fortune (refusée): "contre les pillards"[27].

1923. Réduction du traitement du personnel auxiliaire de la commune de Lausanne (refusée): pour le oui au référendum de l'U.S.L..

1923. Sûreté de la Confédération (refusée): "l'initiative ouvre la porte

à l'arbitraire et à la confusion des pouvoirs"[28].

1924. Réintroduction de la semaine de 54 heures dans les fabriques ou Loi Schulthess (refusée à Lausanne et sur le plan suisse, acceptée dans le canton): pour le oui; "l'article 41 de la loi est uniquement destiné à aider la Suisse à sortir de la crise actuelle en allégeant les charges à la production"[29].

1925. Sécurité sociale financée par la prorogation de l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre (refusée dans le canton et en Suisse, acceptée à Lausanne): "La proposition Rothenberger ... institue l'assurance sur le vol"[30].

1925. Introduction d'une assurance vieillesse et invalidité (acceptée à Lausanne et sur le plan suisse, refusée dans le canton): pour le oui.

1927. Election du Conseil d'Etat par le Grand Conseil (refusée): liberté de vote.

1930. Arrêté des impôts lausannois pour 1931 à 1934 (il comportait le dégrèvement de l'impôt sur les loyers et l'engagement de domestiques): le référendum lancé par le P.O.S., opposé à l'arrêté, n'empêche pas l'acceptation (les socialistes-nationaux sont pour le oui).

1931. Représentation proportionnelle au Grand Conseil (acceptée à Lausanne, refusée dans le canton): pour le non; "Les partisans de la proportionnelle, la chose est évidente, n'ont pas en vue le bien du pays, mais seulement leurs intérêts particuliers"[31].

1931. Assurance vieillesse financée par l'imposition sur le tabac (refusée): pour le oui.

1933. Réduction de 7,5 % du traitement du personnel fédéral (refusée à Lausanne et sur le plan suisse, acceptée dans le canton): pour le oui.

1934. Protection de l'ordre public ou Lex Häberlin N° 2 (refusée à Lau-

sanne et sur le plan suisse, acceptée dans le canton): "son adoption est recommandée à tous les amis de l'ordre et de la paix publics"[32].

1934. Rétablissement dans les impôts lausannois de l'impôt foncier sur la fortune, le capital et les bénéfices (refusé): pour le non prôné par le Bloc national qui a lancé le référendum.

1935. Mesures de lutte contre la crise (refusées): "initiative de banqueroute"[33].

1935. Révision totale de la Constitution fédérale, d'origine frontiste (refusée): pour le oui.

1936. Prévoyance sociale et assistance publique dans le canton de Vaud (refusées): pour le oui.

1936. Pleins pouvoirs accordés au Conseil d'Etat en matière d'emploi, de traitements et de conditions de travail du personnel cantonal (refusés): pour le oui.

1937. Représentation proportionnelle au Grand Conseil (refusée): pour le non.

1937. Initiative Fonjallaz pour l'interdiction de la Franc-maçonnerie (refusée): pour le non, au nom de la liberté d'association.

1938. Interdiction civique des communistes dans le canton de Vaud (refusée à Lausanne, acceptée sur le plan cantonal): pour le oui.

1938. Impôt fédéral de crise (accepté): pour le non.

1938. Impôts lausannois pour 1939, qui prévoient une augmentation et surtout une modification du barême en faveur des grosses fortunes (le référendum contraire lancé par les milieux socialistes est accepté): "Si le travailleur était conscient du rôle du riche ... il le choierait comme les abeilles choient leur reine"[34].

1939. Assainissement des caisses de pension fédérales (refusé): "des pensions pour tous ou pour personne"[35].

1942. Election du Conseil fédéral par le peuple (refusée): pour le non.

1942. Réorganisation du Conseil fédéral (refusée): pour le non.

1944. Répartition plus équitable de la charge fiscale dans le canton de Vaud (refusée): pour le non.

1944. Loi fédérale sur la concurrence déloyale (acceptée sur le plan suisse, refusée à Lausanne et dans le canton): les socialistes-nationaux prônent le non comme tous les partis bourgeois et contrairement aux socialistes.

7. L'ultime revirement

L'avocat Oscar Rapin-Hipp, qui habite Beau-Séjour à Lausanne, décède en janvier 1941. Mais déjà avant sa disparition, Le Grutli est à vendre et, pour finir, c'est la Ligue vaudoise qui conclut l'affaire en 1940: à partir du N° 38 du 21 septembre Le Grutli devient "organe syndicaliste et national".

Cela n'a rien d'étonnant puisque Adolphe Gavillet a, d'après son épouse - "plus d'une fois ... manifesté sa vive sympathie pour la Ligue vaudoise et admiré son franc-parler et son indépendance"; il avait aussi "assisté à plusieurs des séances de la Ligue vaudoise et manifesté pour (ses) efforts une compréhension"[36].

Cette acquisition ouvre la dernière phase de l'existence du vénérable journal, période caractérisée justement par le soutien apporté aux natio-

nalistes vaudois par certains syndicalistes en mal de patriotisme.

Mais de cette glissade nous reparlerons, peut-être, à une autre occasion.

NOTES

1. André Lasserre, Histoire de Lausanne, Lausanne 1982, p. 353.
2. Jean Meylan, Histoire de Lausanne, cité, p. 369.
3. N° 27, 2 juillet 1909: "Déclaration du P.S.L.".
4. Le Grutli, N° 32, 6 août 1909.
5. Le Grutli, N° 48 du 26 novembre 1909, N° 14 du 8 avril 1910 et N° 52 du 30 décembre 1910.
6. Le Grutléen, N° 1, 15 octobre 1909.
7. Souvenirs d'un journaliste, tome II, Lausanne 1931, p. 118.
8. André Lasserre, La classe ouvrière dans la société vaudoise de 1845 à 1914, Lausanne 1973, p. 279.
9. Le Grutli, N° 8, 23 février 1917.
10. Le Grutli, N° 34, 26 août 1922.
11. Le Grutli, N° 35, 30 août 1935.
12. Le Grutli, N° 4, 24 janvier 1936.
13. N° 10, 7 mars 1913.
14. Roland Ruffieux, Les élections au Grand Conseil vaudois de 1913 à 1966, Lausanne 1974, pp. 79 et 80.
15. Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud, 1940-1941, p. 1043.
16. Les élus socialistes-nationaux sont: Robert Beyeler, O. Rapin, Louis Cauderay, Marc Nicollier, Jules Tarin, Fritz Ruedi, Alfred Dentan, Marius Pochon, Joseph Couchepin, Arnold Merminod, Paul Pochon, Emile Blanc, A. Gavillet, Maurice Chaillet (gérant maisons ouvrières), Gumann Déglon (restaurateur) et Marcel Rusconi (Bulletin officiel des séances du Conseil communal de Lausanne, 1910).
17. Le Grutléen, N° 7, 26 novembre 1909.
18. Jean Meylan, op. cit., p. 371.

19. Pour cette analyse j'ai aussi consulté, avec profit, le travail de Guy Saudan: Aspects de la vie politique à Lausanne. I: Votations 1845-1981, Lausanne 1982.

20. Le Grutli, N° 3, 19 janvier 1917.

21. Le Grutli, N° 14, 6 avril 1918.

22. Le Grutli, N° 40, 4 octobre 1918.

23. Le Grutli, N° 13, 26 mars 1920.

24. Cf. Le Grutli, N° 27, 2 juillet 1920.

25. Le Grutli, N° 44, 29 octobre 1920.

26. Le Grutli, N° 4, 28 janvier 1921.

27. Le Grutli, N° 48, 1er décembre 1922.

28. Le Grutli, N° 7, 16 février 1923.

29. Le Grutli, N° 5, 1er février 1924.

30. Le Grutli, N° 19, 8 mai 1925.

31. Le Grutli, N° 4, 23 janvier 1931.

32. Le Grutli, N° 9, 2 mars 1934.

33. Le Grutli, N° 23, 7 juin 1935.

34. Le Grutli, N° 49, 7 décembre 1938. Il est utile de signaler qu'à l'occasion de la votation (en janvier 1943) sur le référendum lancé - contre l'arrêté d'impôt lausannois qui prévoit une augmentation générale sur la fortune comme sur le revenu et qui a déjà été refusé en décembre 1942 - par un "Comité d'action ouvrier pour l'équité fiscale", le parti socialiste (qui a glissé vers des position de droite à la suite de l'exclusion des nicolistes) finit par accepter l'augmentation "étant donné que Lausanne a besoin de nouvelles ressources". L'arrêté est néanmoins refusé une deuxième fois.

35. Le Grutli, N° 47, 1er décembre 1939.

36. Le Grutli, N° 38, 21 septembre 1940.